

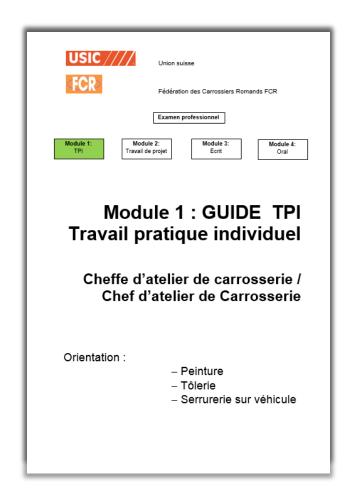


SEANCE D'INFORMATION CHEFFE/CHEF D'ATELIER DE CARROSSERIE BREVET FEDERAL

Le travail pratique individuel TPI ...

CONTENU





Introduction

• Déroulement de l'examen

Evaluation

Questions

INTRODUCTION



La position d'examen 1, **T**ravail **P**ratique **I**ndividuel (TPI) a pour but d'observer et d'évaluer la candidate/le candidat au cours de travaux pratiques complexes, dans son cadre de travail habituel.

Professionnel/le de la carrosserie Coordinatrice/teur d'atelier de carrosserie



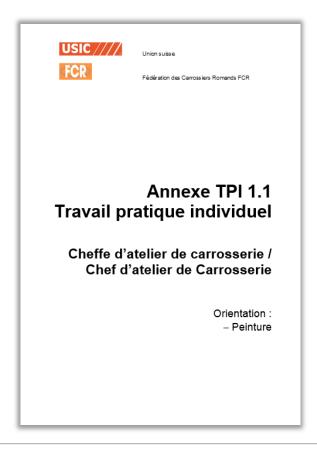


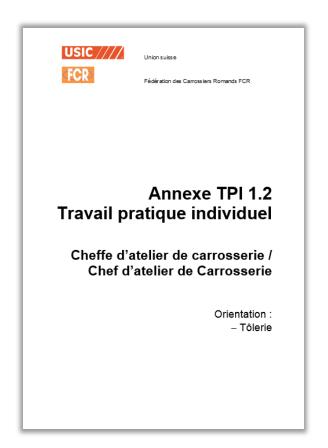
- Séance d'introduction → informations, moyens auxiliaires
- 2. Choix du thème, libre ou selon liste
- Détermination d'une date pour une première visite avec propositions = soumission à l'expert, évaluation du choix (au plus tard 10 jours avant la visite)
- 4. Le cas échéant: envoi de documents supplémentaires prédéfinis (au plus tard 3 jours avec la visite)
- 5. Convention d'une date expert candidat





Listes de contrôle et moyens auxiliaires :









Listes de contrôle et listes auxiliaires :

Afin de permettre une analyse plus rapide de votretravail de TPI en vue de sa validation, votre proposition doit permettre <u>l'évaluation de tous les critères obliqatoires</u> ainsi que de 8 critères minimum sur les 11 présentés ci-après:

Contenus obligatoirements évalués dans le cadre du TPI (peinture)	oui	non
Documentation de travail / conforme au formulaire d'inscription		
Utilisation et respect des directives spécifiques		
Interaction- échange avec un apprenti ou un autre employé		
Organisation du travail / métho des de travail		
Echange oral avec les experts		
Compétences sociales		
Calculation d'un dommage en direct (Tous les candidats doivent avoir accès à un logiciel de çalculation, et être en mesure d'effectuer un devis sur le lieu d'examen)		
Contenus complémentaires pouvant être évalués (peinture)	oui	noi
Travaux de réparation plastique		
Travaux de pose d'autocollants publicitaires (min. en 4 parties)		
Travaux de <u>cachage</u> -marouflage		
Réalisation de teinte métallisée ou nacrée (plaquette)		
Travaux de dépose – pose / Ajustage – montage		
Travaux de masticage, <u>surfaçage</u> , ponçage		
Application de vernis 2K		
Travaux de redressage alternatif sur un élément		
Application de produits chimiques divers / Dérouillage		
Travaux de polissage et finition		
Mesure au photospectromètre		

Cette liste est un guide pour faciliter la validation de votre travail TPI, néanmoins seule la validation par la commission d'examen dans les délais prescrits est officielle. En cas de volume insuffisant de travail des compléments peuvent être demandés. Afin de permettre une analyse plus rapide de votre travail de TPI en vue de sa validation, votre proposition doit permettre <u>l'évaluation de tous les critères obligatoires, ainsi que de 8 critères minimum sur les 11 présentés ci-après :</u>

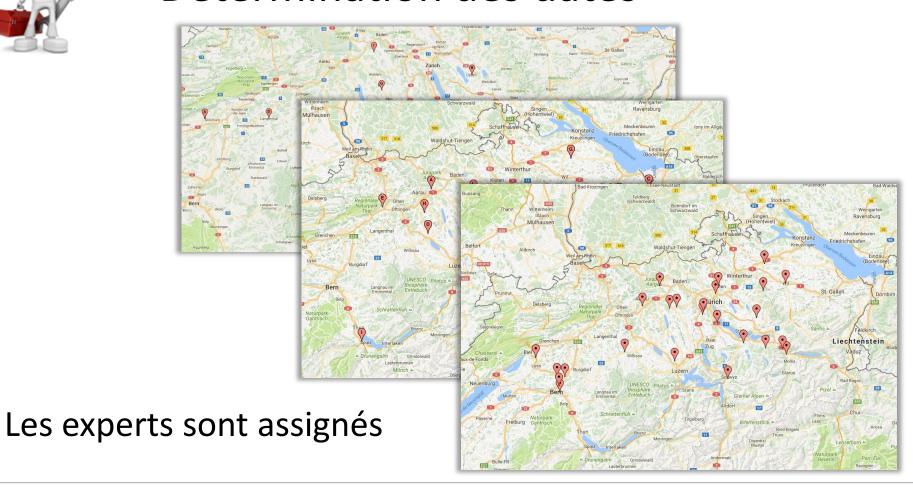
Contenus obligatoirements évalués dans le cadre du TPI (Tôlerie)	oui	non
Documentation de travail / conforme au formulaire d'inscription		
Utilisation et respect des directives spécifiques		
Interaction- échange avec un apprenti ou un autre employé		
Organisation du travail / métho des de travail		
Echange oral avec les experts		
Compétences sociales		
Calculation d'un dommage en direct (Tous les candidats doivent avoir accès à un logiciel de <u>calculation</u> et être en mesure d'effectuer un devis sur le lieu d'examen)		
Contenus complémentaires pouvant être évalués (Tôlerie)	oui	non
Travaux d'usinage et finition		
Travaux de découpage		
Travaux de soudage		
Travaux de rivetage et/ou collage		
Travaux de dépose – pose / Ajustage – montage		
Travaux de mise en forme complexe		
Travaux de mise en ligne		
Travaux de redressage (traditionnel ou alternatif)		
Application de produits chimiques		
Travaux de calibration / étalonnage		
Travaux de mesure sur banc ou diagnostique métrologique		

Cette liste est un guide pour faciliter la validation de votre travail TPI, néanmoins seule la validation par la commission d'examen dans les délais prescrits est officielle. En cas de volume insuffisant de travail des compléments peuvent être demandés.





Détermination des dates







Soumission du travail

Avec le formulaire individuel de soumission du travail, au plus tard 10 jours avec la visite de l'expert, avec tous les documents énumérés à : <u>ipa@carrosseriesuisse.ch</u>

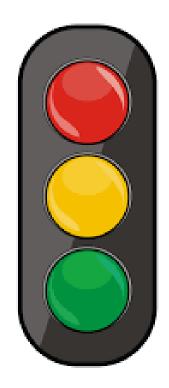
carrosserie suïsse	carrosserie suïsse
Berufsprüfung zum Carrosseriewerkstattleiter	Carrosserieform : Marke :
Fachrichtung : Spenglerei	Model :1 Inverkehrsetzung. :
Meldeformular für die Individuelle praktische Arbeit (IPA)	Fahrgestell Nr. :
Thema: 1.2.2 (Ersetzen eines geklebten oder genietet/geklebten Carrosserieteils)	Zu ersetzendes Carr. teil : Seite :
Daten Kandidat	Zusätzlich :
Name :	Richtzeit für den Wechsel des Carrosserieteils :
Adresse:	Erforderliche Dokumente die per Mail gesendet werden.
PLZ : Ort :	- Offerte/Kostenvoranschlag der Reparatur
Mobile : E-mail :	- Reparaturleitfaden (Hersteller)
	- Arbeitssequenzen mit benötigter Zeit
Daten Betrieb (mit dem ein Anstellungsverhältnis besteht)	Produktedatenblatter sämtlicher chemischer Hilfsmittel
Firmenname :	- Marke/Typ der Nietenzange
Adresse Betrieb :	- Diverse Anhänge (Fotos, etc.)
PLZ : Ort : Kanton :	
Telefon. E-mail Betrieb :	Ich als Kandidat, erkläre das sämtliche Daten korrekt und
Internetseite : www.	abgesprochen wurden
III.CE II C.SEILE . WWW.	Unterschrift Kandidat/-in :Datum :
Prüfungsort, wenn unterschiedlich zu Betrieb mit Anstellungsverhältnis	Als Arbeitgeber, Partner oder ük-Zentrum bestätige ich, das ich dem
Name / Partner / ük Zentrum :	Kandidaten beim erlangen des eidg. Fachausweises unterstütze und
Adresse :	im die benötigte Zeit, die Räumlichkeiten sowie sämtliche benötigte
PLZ : Kanton :	Hilfsmittel während dieser IPA zur Verfügung stelle.
	Stempel und Unterschrift des Betriebes:
Grund des anderen Prüfungsortes :	Datum:
Meldeformular IPA 1 V1.0 / RM	Meldeformular IPA 2 V1.0 / R





Contrôle du travail soumis

Le chef-expert et les experts responsables contrôlent la demande déposée dans les 5 jours.



L'admission ne devient effective qu'au plus tard 5 jours avant la première visite avec le dépôt d'une nouvelle demande avec la totalité des documents exigés ou bien le visite est annulée et on recherche une nouvelle date de départ.

L'admission provisoire est prononcée sous réserve de la réception des documents manquants dans les 3 jours précédant la première visite, par courriel.

L'admission est effective, les visites sont agendées d'un commun accord et la «Convention: Travail pratique individuel TPI» est signée..

Info BP 2023



Les travaux pratiques et l'entretien professionnel comptent chacun à raison de 30% pour la note finale.

Les compétences suivantes sont évaluées :

- La compétence professionnelle
- La compétence organisationnelle
- La compétence sociale
- La compétence personnelle
- La compétence d'expression orale

Détails : Directives pour le Règlement d'examen, pages 7 - 8











70% De la note du TPI = pratique



Compétéence professionnelle

- Utilisation des outils
- Données du fabricant
- Préparations
- Méthode de travail
- Précision
- Qualité / impression générale

Compétence organisationnelle

- Choix du thème
- Temps de travail
- Documents de travail
- Place de travail
- Matériel

Info BP 2023 carrosserie suisse



Calculation / devis sur place





Lors de leur passage, les experts vous demanderont de faire un devis de réparation pour un véhicule, selon leurs instructions.

Le logiciel de calculation est à votre libre choix, mais vous avez la responsabilité d'avoir tous les moyens nécessaires à disposition, y compris pour imprimer.





Compétence sociale

- Amabilité
- Respect et estime de l'autre
- Utilisation du langage
- Vêtements
- Protection / environnement

Compétence personnelle

Autoréflexion





Compétence d'expression

Connaissances professionnelles, orales

30% de la note du TPI = oral

QUESTIONS



